

Cerovetti Electronique Professionnelle

Conditions générales de ventes

1 APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE CEROVETTI Electronique Professionnelle

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous produits vendus par CEROVETTI Electronique Professionnelle. Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre CEROVETTI Electronique Professionnelle et ses clients en France ou à l'étranger, quel que soit le lieu de livraison. Aucune dérogation aux présentes conditions ne pourra être admise sans accord exprès et préalable de CEROVETTI Electronique Professionnelle. Toute condition contraire aux présentes conditions générales de vente posée par l'acheteur, dans ses conditions générales d'achats ou dans tout autre document, sera inopposable à CEROVETTI Electronique Professionnelle, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance

2. COMMANDES ET EXECUTION

Toute commande passée auprès de CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE est ferme et définitive pour le client dès la réception par CEROVETTI Electronique Professionnelle d'un bon de commande ou de tous autres supports faisant état d'une commande. L'indisponibilité d'un produit du fait d'une rupture de stock, ne pourra entraîner aucune annulation de la commande globale et ne donnera droit à aucune indemnité de la part de CEROVETTI Electronique Professionnelle.)

3. PRIX, DEVIS

3.1 Prix

Les produits sont fournis au prix fixé sur la base du tarif CEROVETTI Electronique Professionnelle en vigueur au moment de la réception de la commande. Les prix tarifs s'entendent départ atelier, TVA et toutes autres taxes non comprises qui seront facturées en plus. Les prix sont modifiables sans préavis.

3.2 Devis de diagnostics et de réparations.

Il sera obligatoirement établi un devis pour le matériel informatique et électronique nécessitant une réparation d'un montant supérieur à 150€ HT. En dessous de cette somme le devis sera établi à la demande du client. L'établissement d'un devis donne lieu à la facturation d'une prise en charge en cas de non exécution de la réparation par refus du client. Pour le matériel grand-public le montant ne sera **pas inférieur à 57€ HT et à 82€ HT** pour le matériel industriel ou professionnel.

4. DELAIS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1 Délais de paiement

Les factures sont payables au siège social de CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE, de telle manière que cette dernière puisse disposer des sommes le jour de l'échéance. Les clients bénéficiant d'une ligne de crédit auront droit à un délai de paiement, dont la durée ne dépassera pas trente jours NET. CEROVETTI Electronique Professionnelle s'accorde le droit de modifier ou de supprimer à tout moment et sans préavis l'encours accordé au client.

4.2 Retard de paiement

En cas de paiement intervenant après la date d'échéance figurant sur la facture, CEROVETTI Electronique Professionnelle exigera le paiement immédiat de toutes les factures non échues. En outre des pénalités au taux de deux fois le taux d'intérêt légal seront appliquées faute de paiement dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture sans toutefois que cette pénalité puisse **être inférieure à 107 Euros HT**. Le retard de paiement pourra donner lieu en outre à la suspension des commandes et livraisons en cours et au retrait de toute possibilité de délai de paiement tel que mentionné ci-dessus.

5. CONDITIONS DE LIVRAISON

5.1 Modalités

La livraison prend effet au moment de l'enlèvement des produits par le client au lieu d'entreposage de CEROVETTI Electronique Professionnelle ou au moment de l'enlèvement des produits par le transporteur. Le client s'engage à prendre livraison des produits dans les entrepôts de CEROVETTI Electronique Professionnelle à SAINT GEORGES du lundi au vendredi pendant les heures d'ouverture dans les 3 jours suivant la commande ou, en cas de produits indisponibles en stock, dans les 3 jours suivant la réception de ces produits par CEROVETTI Electronique Professionnelle.

5.2 Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués par CEROVETTI Electronique Professionnelle sont donnés à titre indicatif. Aucune indemnité ne pourra être accordée au client en cas de non respect de ces délais, et aucune commande ne pourra être annulée sans l'accord exprès de CEROVETTI Electronique Professionnelle. En cas de rupture de stock d'un ou plusieurs produits commandés, CEROVETTI Electronique Professionnelle en avisera le client et procédera à la livraison des existants.

5.3 Transfert des risques

Le transfert des risques intervient à la date de livraison telle que définie au point 5.1. En conséquence, les produits voyagent aux risques et périls exclusifs du destinataire.

5.4 Frais de transport

Les frais de transport sont définis dans un barème distinct qui sera communiqué par CEROVETTI Electronique Professionnelle au client.

5.5 Réception des produits

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur en application de l'article L 133-3 du code de commerce, toute réserve à la livraison et tout refus à la livraison des produits par le client pour avaries, manquants et pour non-conformité des produits livrés au bordereau d'expédition doivent être formulés par écrit et de manière précise sur le bon de livraison, ainsi que sur le bon de transport. Il appartiendra au client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées. Une réclamation détaillée devra ainsi être adressée à CEROVETTI Electronique Professionnelle par courrier recommandé avec accusé de réception, dans un délai n'excédant pas les 7 jours suivants la livraison. Le refus des produits à la livraison par un client pourra être considéré comme abusif si ce client ne peut justifier la réalité des anomalies invoquées sur son bon de livraison (BI) et sur son bon de transport. En cas de refus des produits abusif, CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE pourra réclamer au client une **indemnité forfaitaire de 54 Euros**.

6. CONDITIONS DE GARANTIE

Les produits vendus par CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE sont garantis dans les conditions déterminées par le fabricant et communiquées à tout client qui en fait la demande. Pour bénéficier de cette garantie, le client devra aviser immédiatement le service assistance, par tous moyens écrits, des désordres allégués. CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE ne sera tenue à aucune indemnisation pour les dommages immatériels tels que perte de production, perte d'exploitation, perte de chance, perte de données, préjudice financier ou commercial ou autres qui seraient la conséquence directe ou indirecte des dommages subis suite à l'utilisation ou à la défaillance des marchandises livrées.

7. RETOURS DES PRODUITS

7.1 Demandes de retour

Aucun retour de produits ne sera accepté à défaut d'accord exprès et préalable de CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE qui devra être informée de la réclamation de retour du client dans un délai maximum de 2 jours ouvrés à compter de la livraison. Cette réclamation devra être retournée par fax et mentionner obligatoirement: - le code client, - le numéro de la facture, - la référence du produit et la quantité, - le motif exact de la demande, - l'état du produit et le numéro de série du produit, - Le client devra joindre aux produits retournés: ". Sous réserve des cas dans lesquels les retours se font directement auprès du fabricant et dans les conditions déterminées par celui-ci, les retours de produits ne pourront être autorisés que dans les cas suivants: - en cas de non-conformité des produits livrés au bon de commande (hypotheses de la livraison de produits différents de ceux commandés ou de produits livrés en sus des produits figurant sur le bon de commande): - en cas de défauts de matière ou de fabrication déclarés dans les conditions ci-dessus et reconnus par CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE. Aucun retour de produits ne sera accepté pour les "produits consommables".

7.2 Conséquences du retour

Aucun retour ne sera accepté après un délai de 8 jours à compter de la date de l'accord exprès et préalable de CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE. Les retours acceptés par CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE donneront lieu à l'établissement d'un avoir ou au remplacement des produits à l'identique. En cas d'émission d'un avoir, le montant de celui-ci sera égal au tarif CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE HT en vigueur au jour de la réception par CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE des produits retournés, dans la limite du montant initialement facturé. Excepté dans les cas de retour de produits pour défauts de matière ou de fabrication, aucun avoir ne sera émis et aucun remplacement des produits à l'identique ne sera effectué en cas de retours de produits, dont les emballages auront été ouverts ou de

produits qui auront été installés ou testés. Les frais et risques du retour seront à la charge du client. Tout retour accepté justifié par des motifs imputables au client donnera lieu à la facturation au client de frais administratifs de gestion de 46 Euros.

8. OBLIGATIONS DU CLIENT –DROITS INCORPORELS

La vente de logiciels et autres produits n'entraîne, en aucun cas, cession des droits de reproduction, représentation, exploitation et plus généralement tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des logiciels et autres produits et à leurs ayants-droit. En conséquence, le client s'interdit de télédiffuser ou de permettre la télédiffusion, de tout ou partie des logiciels et autres produits vendus, par quelque système que ce soit. Il s'interdit également d'en assurer ou de faire assurer des représentations publiques à des fins commerciales. Il est plus généralement rappelé que conformément aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle, les logiciels et autres produits vendus sont destinés exclusivement à l'usage privé dans le cadre dit "du cercle de famille" et que tout contrevenant s'expose aux sanctions civiles et pénales prévues en matière de contrefaçon. De même, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction même partielle de ces logiciels ou autres produits quelles que soient les modalités. La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce, notwithstanding l'engagement de poursuites. CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE se réserve le droit, pour la vente de certains produits impliquant un traitement fiscal dérogatoire, d'exiger la production de toutes pièces de nature à justifier une telle dérogation. Le client sera seul responsable de la validité et de l'authenticité des pièces communiquées.

9. RESERVE DE PROPRIETE

La société CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'à paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. A défaut de paiement intégral du prix des produits en principal et intérêts, CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE pourra, à tout moment, reprendre les produits chez le client. CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE pourra également reprendre la marchandise non payée entre les mains des sous acquéreurs ou en exiger le paiement direct de la part de ceux-ci. Ne constitue pas un paiement au sens du présent article la remise d'un titre créant une obligation de payer, traite ou autre. Jusqu'à complet paiement du prix, le client ne pourra pas donner les produits en gage, ni les échanger, ni les transférer en propriété à titre de garantie. La présente clause de réserve de propriété ne faisant pas obstacle dès la livraison des produits au transfert des risques au client, conformément à l'article 5.3 ci-dessus, le client s'engage à apporter tous ses soins à la garde et à la conservation des produits et à souscrire toute assurance utile. Les produits livrés non encore intégralement payés devront être individualisés et ne pas être mélangés avec d'autres produits. L'ouverture d'une procédure collective au profit du client ne peut faire échec à la revendication des marchandises par la société CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE. L'acheteur s'engage, dans ce cas, à participer activement à l'établissement d'un inventaire des marchandises se trouvant dans les stocks et dont CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE revendique la propriété. A défaut, CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE aura la faculté de faire constater l'inventaire par huissier, aux frais du client. En cas de paiement partiel, celui-ci s'imputera d'abord sur les pénalités de retard, les intérêts et les créances les moins anciennes. CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE entend maintenir ses conditions générales de vente aussi longtemps que possible. Néanmoins, CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE se réserve le droit de procéder à tout moment, sans préavis, à des modifications des présentes conditions générales de vente, par hypothèse évolutives.

10. ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

De façon expresse, il est donné attribution de juridiction aux Tribunaux compétents de MONTBRISON 42600 pour toute contestation pouvant surgir entre les parties, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, avec application de la loi française. Le client déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions générales de la société CEROVETTI ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE ci-dessus reproduites.